



# Municipalité de Sayabec

[www.municipalitesayabec.com](http://www.municipalitesayabec.com)  
[www.facebook.com/municipalitedesayabec](https://www.facebook.com/municipalitedesayabec)



Info municipalité

## Collection du recyclage – Changement au calendrier

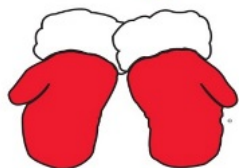


**IMPORTANT :** Prenez note que la collecte du recyclage prévue au calendrier le jeudi 31 décembre 2020 pour le *Secteur 1 – Route 132* est déplacée au lundi 4 janvier 2021.

Ce changement ne touche pas le *Secteur 2 – Les autres rues de la municipalité* qui seront ramassées le jeudi 31 décembre 2020 comme prévu au calendrier.

## Guignolée 2020 – Remerciements

La guignolée



La Guignolée s'est tenue le **3 décembre dernier**. Des bénévoles étaient postés à différents endroits de la municipalité de Sayabec pour ramasser vos **dons en argent**. Grâce à votre générosité, cet avant-midi de collecte a permis d'amasser un grand total de 5 000 \$ qui a été remis à Moisson Vallée de La Matapédia afin de garnir les paniers de Noël remis aux familles dans le besoin de notre communauté.

Au nom du Comité de la Guignolée et des familles, un immense merci à tous les bénévoles et généreux donateurs. Aussi, nous adressons un merci tout particulier au Club Lions qui s'est impliqué année après année à cette collecte.

## Loterie À qui le panier – Gagnants

Lors de la rencontre extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 décembre dernier, les membres du conseil municipal ont procédé au tirage de la loterie *À qui le panier?*

### Voici la liste des gagnants :

- ❖ 100 \$ Entreprises Plourde - Natacha Boulay;
- ❖ 100 \$ Épicerie Raymond Berger inc - Brigitte Bérubé
- ❖ 300 \$ Marché Tradition - Christine Boulanger
- ❖ 500 \$ Marché Tradition - Louiselle Bouchard

Merci à tous les participants et bravos aux heureux gagnants!



## Chasse aux lutins – Gagnants

Le 12 et 13 décembre dernier, plusieurs personnes ont participé à la chasse aux lutins dans le village de Sayabec, au total ce sont 120 formulaires qui ont été remplis. Tous les participants couraient la chance de remporter 4 prix de participation.

### Voici les gagnants :

- Tablette électronique Samsung : Ariane Lavigne Hallé
- Location d'une heure de glace : Rafaëlle Robichaud
- Journée de glisse à Val-D'Irène : Zara Fortier
- Carte-cadeau Familiprix : Jonathan Levesque

Félicitations aux gagnants !!



### Merci spécial :

Aux participants,

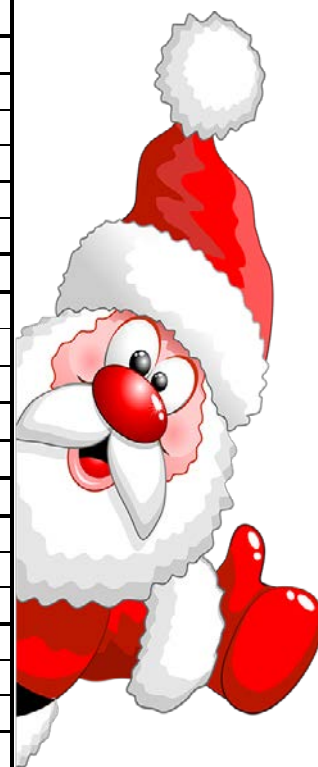
Aux élèves du services de garde de l'École Sainte-Marie pour la confection des lutins,

Aux personnels du Dépanneur Berger pour leur accueil,

Aux bénévoles du Comité des loisirs pour leur aide au bon déroulement de l'activité.

## Activités libres – Centre sportif David-Pelletier

Date	Activité	Heure
Vendredi 18 décembre	Patinage libre	16 h à 17 h 15
	Pratique de ballon-balai libre – Familiale	18 h à 19 h
	Pratique d'hockey libre - Familiale	19 h 15 à 20 h 15
Samedi 19 décembre	Patinage libre	13 h à 15 h
Dimanche 20 décembre	Patinage libre	8 h 30 à 9 h 30
	Patinage artistique libre – Familiale	14 h 15 à 15 h 15
	Pratique d'hockey libre – Familiale	15 h 45 à 16 h 45
Lundi 21 décembre	Patinage libre	14 h 30 à 15 h 45
	Pratique d'hockey libre – Familiale	17 h 30 à 18 h 30
Mardi 22 décembre	Patinage libre	16 h à 17 h 30
Dimanche 27 décembre	Patinage libre	11 h 15 à 12 h 30
	Patinage artistique libre	12 h 45 à 13 h 45
	Pratique d'hockey libre – Familiale	15 h 30 à 16 h 30
Lundi 28 décembre	Patinage libre	14 h 15 à 15 h 45
Mardi 29 décembre	Patinage artistique libre	16 h à 17 h 15
Mercredi 30 décembre	Patinage libre	16 h 30 à 17 h 45
Dimanche 3 janvier	Pratique d'hockey libre – Familiale	11 h 30 à 12 h 45
	Patinage artistique libre	13 h 15 à 14 h 30
	Patinage libre	14 h 45 à 16 h
Lundi 4 janvier	Pratique ballon-balai libre– Familiale	14 h 30 à 15 h 30
	Pratique d'hockey libre – familiale	15 h 45 à 16 h 45
	Patinage libre	17 h 30 à 19 h
5 janvier	Patinage artistique libre	16 h à 17 h 15
	Patinage libre	18 h à 20 h



## Gare Patrimoniale/Maison de la Culture

La Gare Patrimoniale/Maison de la Culture vous invite à participer en grand nombre à sa campagne de financement.

À gagner, un bas de Noël d'une valeur de plus de 1 000 \$.

Les billets, au coût de 1 \$, sont en vente auprès des membres du CA en tout temps.

Pour plus d'infos ou pour réserver les vôtres, 418-536-5963.



## Fabrique de Sayabec

### Célébrations à l'église

Nous avisons les paroissiens que la célébration communautaire du pardon qui devait avoir lieu le dimanche 20 décembre 2020, à 14 h, a été **annulée**.

Cependant, la célébration de la Parole du 20 décembre, à 11 h, est maintenue, de même que la messe de la Sainte Famille du 27 décembre, à 11 h. C'est l'abbé Marco Blaquière qui présidera cette dernière rencontre de l'année.

**Pour nous conformer aux directives reçues des autorités civiles et religieuses, nous ne pouvons accueillir plus de 25 personnes aux célébrations.** Nous sommes désolés de cette situation et vous aviserons s'il advenait du changement.

### Célébrations de la Parole suspendues en janvier

Pour limiter le nombre de rassemblements après les Fêtes, il n'y aura pas de Célébrations de la Parole en janvier. Elles reprendront quand la situation de la pandémie s'améliorera.

### Conseil de Fabrique de Sayabec

## Reconnaissance des années de service

Il me fait plaisir de souligner, pour l'année 2020, les 25 années de service de M. Jean-Yves St-Pierre ainsi que les 20 années de service de M. Rock Caron, tous deux employés à titre de préposés au Centre sportif David-Pelletier.

Au cours des dernières décennies, Rock et Jean-Yves ont accueilli toute une génération de sportifs avec la qualité du travail bien fait et le souci de bien servir la clientèle. L'expertise développée par nos deux "vétérans" au fil de temps fait l'envie de plusieurs municipalités et nous sommes heureux de pouvoir compter sur eux.

Le conseil municipal se joint à moi et vous remercie de votre dévouement et de votre implication pour la Municipalité au cours de toutes ces années.

Félicitations Rock et Jean-Yves

Joël Charest

Directeur général et secrétaire-trésorier

# BUDGET 2021 – Gel du taux de la taxe foncière pour une deuxième année consécutive



**Sayabec, le 15 décembre 2020** – Réunis en assemblée extraordinaire le 14 décembre dernier, les membres du conseil de la Municipalité de Sayabec ont adopté le budget de l'exercice financier 2021 prévoyant un gel du taux de la taxe foncière générale, pour une deuxième année consécutive.

Le budget, dont les revenus et les dépenses totalisent 4 246 099 \$, est en baisse de 1,06% comparativement à l'an dernier. Pour une deuxième année consécutive, il prévoit un gel du taux de la taxe foncière générale à 1,0256 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les catégories d'immeubles résidentiels et agricoles, 1,3672 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les immeubles de six logements et plus, 1,5096 \$ pour les commerces et 1,5728 \$ pour les industries.

« L'année que l'on vient de passer a été particulièrement difficile. Dans le contexte de pandémie actuel, il a fallu redoubler d'efforts pour continuer d'offrir d'excellents services publics à nos contribuables. Le deuxième gel de taxes annoncé en autant d'années est le résultat d'un effort quotidien des membres de notre personnel, du conseil et de la direction visant à optimiser et à réduire le rythme de l'augmentation des dépenses, c'est une grande réussite ! », a souligné le maire de Sayabec, Marcel Belzile.

La taxe spéciale « réseau routier » demeure à 0,0456 \$ du 100 \$ d'évaluation alors que la taxe de service pour l'aqueduc diminue de 78 \$ pour s'établir à 362 \$ par unité en 2021. La taxe de service de l'assainissement des eaux augmente de 18 \$ et passe de 214 \$ à 232 \$ par unité en raison des coûts afférents aux interventions de réparation sur le réseau alors que la taxe de service pour la collecte et l'enfouissement des matières résiduelles demeure à 264 \$ l'unité.

Le budget 2021 introduit une nouvelle mesure de compensation pour services municipaux visant les propriétaires de terrains vagues constructibles pouvant être branchés aux réseaux d'aqueduc et d'égout. En effet, les propriétés ayant le code d'usage 9100 et 9400 contribueront aux taxes de service par le biais d'une demi-taxe. « Nous étions pratiquement la seule municipalité sur notre territoire à ne pas avoir adopté un tel modèle de contribution qui permettra à l'ensemble des contribuables desservis, ou ayant la possibilité d'être desservis, par nos réseaux d'eau potable et d'eaux usées de participer au financement des frais d'opération de ces réseaux », précise Marcel Belzile.

La Municipalité de Sayabec a dégagé la marge de manœuvre suffisante, dans son budget d'opération, pour geler les revenus de taxes et assurer les augmentations salariales de 2,25 % et les changements d'échelons du personnel municipal prévu à la convention collective. Soulignons que les quotes-parts versées à la MRC de La Matapédia augmentent de 10 875 \$, une augmentation de 2,31 % par rapport à 2020.

Le réaménagement des systèmes audiovisuels au Centre communautaire, afin d'en faciliter la gestion par les utilisateurs, l'implantation de jeux d'eau ainsi que l'acquisition d'équipements pour la relance des Sentiers Mic-Mac figurent au nombre des projets retenus par le conseil municipal pour l'année 2021 dans le cadre du programme triennal en immobilisations 2021-2022-2023.

Au chapitre de l'endettement à long terme, le budget consacré au remboursement en capital et intérêts annuels du service de la dette diminue de 19 125 \$ pour s'établir à 1 337 536 \$, incluant les emprunts à la charge des secteurs, du gouvernement du Québec et de la Municipalité. « Je suis heureux et soulagé de constater qu'en terme d'endettement, le pire est maintenant derrière nous, les exercices financiers 2022 et 2023 nous permettront de dégager une marge de manœuvre intéressante pour investir dans des projets porteurs », explique Marcel Belzile.

En conclusion, le maire de Sayabec se réjouit du budget 2021 présenté et remercie le conseil ainsi que les employés municipaux pour leurs efforts concertés.

M. Marcel Belzile, maire

M. Joël Charest, directeur général



*Là, où il fait  
bon vivre !*

Sayabécois/Sayabécoise,

Après une année particulière qui est venue chambouler notre quotidien, prenons le temps de faire le plein et de remercier la vie.

Gardons le cap sur notre qualité de vie, nos valeurs, nos familles, nos amis(es). Soyons originaux et réinventons ce temps des fêtes pour qu'il soit magique et unique, malgré la situation particulière que nous vivons.

Que l'année 2021 soit meilleure, qu'elle en soit une d'innovation, de valeurs fondamentales renouvelées, de santé collective et qu'elle nous apporte de beaux défis et du succès!



Votre conseil municipal

*Bon temps des fêtes, bonne année 2021  
à tous nos concitoyens!*



## **MESURES COVID**

Prenez note qu'en raison des dernières mesures annoncées par le gouvernement concernant le confinement durant la période des fêtes, **les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés au public du 17 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement.** Si vous avez besoin de voir un membre du personnel administratif pour une urgence, veuillez prendre rendez-vous en communiquant au 418-536-5440 poste 1400.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<p><b>Centre sportif David-Pelletier</b> : Fermé 24-25-26-31 décembre et 1-2 janvier. Consultez la programmation des activités sur notre page Facebook et sur notre site Internet.</p> <p><b>Sentiers Mic-Mac</b> : Les pistes seront ouvertes selon les conditions météorologiques, surveillez le groupe Facebook « <i>Sentiers Mic-Mac Sayabec</i> » pour plus de détails.</p>						
<b>3</b>	<b>4</b> Fermeture de l'hôtel de ville – Congé férié	<b>5</b> <b>Mesures COVID</b> Fermeture de l'hôtel de ville – Sur rendez-vous seulement 418-536-5440 poste 1400	<b>6</b> <b>Mesures COVID</b> Fermeture de l'hôtel de ville – Sur rendez-vous seulement 418-536-5440 poste 1400	<b>7</b> <b>Mesures COVID</b> Fermeture de l'hôtel de ville – Sur rendez-vous seulement 418-536-5440 poste 1400	<b>8</b> <b>Mesures COVID</b> Fermeture de l'hôtel de ville – Sur rendez-vous seulement 418-536-5440 poste 1400	<b>9</b>
<b>10</b> Messe : 11 h	<b>11</b> <b>Réunion Conseil Municipal</b> 19 h 30  En direct sur la page Facebook de la Municipalité	<b>12</b> <b>Bibliothèque</b> 14 h à 16 h	<b>13</b> <b>Bibliothèque</b> : 13 h à 15 h 30 et 18 h 30 à 20 h	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>
<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b> <b>Bibliothèque</b> 14 h à 16 h	<b>20</b> <b>Bibliothèque</b> : 13 h à 15 h 30 et 18 h 30 à 20 h	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>
<b>24</b> Messe : 11 h	<b>25</b>	<b>26</b> <b>Bibliothèque</b> 14 h à 16 h	<b>27</b> <b>Bibliothèque</b> : 13 h à 15 h 30 et 18 h 30 à 20 h	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>30</b>
<b>31</b>						